

CERCLE CULTUREL DE POTO-POTO



AGENDA 2030 - ODD



CULTURE 21 ACTIONS - ENGAGEMENTS

2. PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CRÉATIVITÉ
7. CULTURE, PLANIFICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

**DÉVELOPPEMENT, AUTONOMISATION, SOUTIEN, LOCAL,
RECONSTRUCTION, RENOUVELLEMENT, SERVICES DE BASE,
ATTRACTIVITÉ, PATRIMOINE, BIEN COMMUN**



1. Brazzaville et la culture

Capitale politique, économique et culturelle du Congo située sur la rive droite du fleuve éponyme, Brazzaville est organisée en neuf arrondissements. Avec 2,1 millions d'habitant-e-s dont une majorité de jeunes, elle connaît une forte croissance démographique qui entraîne un étalement urbain. Le dynamisme des jeunes est freiné par l'insuffisance de services de base à même de répondre aux besoins des habitant-e-s et d'améliorer leurs conditions de vie. Sa localisation, entre fleuve et forêt, en fait une ville verte, fragilisée par des inondations. Son histoire et l'architecture du centre ancien en font une ville d'art et d'histoire, cosmopolite, ancienne capitale de l'Afrique centrale francophone et l'un des deux berceaux de la rumba congolaise, avec Kinshasa.

En 2012, le CDM a adopté sa « Stratégie de développement culturel et touristique » alignée sur la politique culturelle nationale. Le diagnostic a révélé l'insuffisance d'infrastructures culturelles dans les arrondissements pour parvenir à atteindre ses objectifs. La création en 2013 d'une Direction du développement culturel et touristique a permis d'apporter une réponse au conflit inter-ethnique et aux fractures intergénérationnelles, avec la création du Comité d'histoire de la ville et le projet « Mon patrimoine culturel et ma diversité ». Dans le cadre de cette Stratégie, la DDCT a conduit un programme d'aménagement culturel équitable du territoire métropolitain pluriannuel, impliquant l'ensemble des quartiers, y compris les défavorisés. Le « Nouveau Cercle » servira de tête de réseau pour les relais implantés au sein des quartiers, dont deux sont en cours de construction à MFILOU et TALANGAI.

2. Objectifs et mise en œuvre du projet

2.1. Objectif principal et spécifiques

L'objectif général du Nouveau Cercle, pôle culturel, artistique et civique de Poto-Poto est de contribuer à l'intégration sociale et au bien-être des habitant-e-s par la transformation du bâtiment existant en un pôle administratif et culturel rénové et dynamique, moteur de la régénération d'un nouveau quartier créatif. Il s'agit particulièrement de :

- » Aménager le territoire et faciliter l'accès des populations aux services sociaux et culturels de base ;
- » Transformer, en préservant son caractère patrimonial, la Mairie de Poto-Poto et son Cercle Culturel en un pôle culturel, artistique, citoyen et tête de réseau, pour qu'elle devienne un véritable relais culturel dans les arrondissements de Brazzaville ;



L'OBJECTIF EST DE CONTRIBUER À L'INTÉGRATION SOCIALE ET AU BIEN-ÊTRE DES HABITANT-E-S PAR LA CONSTRUCTION DE CE QUI SERA LE MOTEUR DE LA RÉGÉNÉRATION DANS UN NOUVEAU QUARTIER CRÉATIF.

- » Renforcer la mémoire de Poto-Poto, berceau de la rumba congolaise et d'une Brazzaville multiculturelle ;
- » Doter les métiers des arts de la scène d'un centre de ressources pour la structuration de la filière : formation, espaces de création, de diffusion, pool de matériels, espace de rencontre et de vie communautaire.

2.2. Développement du projet

Les principales actions et/ou stratégies mises en œuvre sont : (i) la concertation entre les opérateurs et opératrices culturelles, les agents municipaux et les élu·e·s; (ii) la conception architecturale du projet ; (iii) les travaux de construction de transformation de la Mairie et la construction du Nouveau Cercle ; (iv) la formation des services municipaux à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion d'infrastructures culturelles en réseau ; (v) la formation des associations culturelles de Poto Poto et du Grand Brazzaville dans le cadre du réseau métropolitain ; ainsi que (vi) la communication et la recherche de partenaires techniques et financiers, locaux, nationaux, et internationaux.

Le projet d'ensemble est mis en œuvre à Poto Poto :

- » Phase 1 : Rénovation de la Mairie et de son Cercle Culturel pour les transformer en pôle culturel artistique.
- » Phase 2 : Création d'une pépinière culturelle.

Dans le Grand Brazzaville :

- » Phase 1 : Construction de relais pour le Nouveau Cercle à MFILOU et TALANGAI.
- » Phase 2 : Extension à d'autres arrondissements.

Le projet s'est associé avec des ONG culturelles, des associations d'artistes (musicien-ne-s), plusieurs centres de formation dans les métiers des arts de la scène, ainsi que des associations communautaires et religieuses de Poto-Poto. Les associations culturelles de MFILOU et TALANGAI sont informées et une collaboration fait l'objet d'une concertation avec le Ministère de l'enseignement technique et professionnel et le FESPAM.



Le budget de la 1ère phase (Poto-Poto) était de 772 000 €, cofinancés par Brazzaville et l'AIMF ; tandis que celui du Grand Brazzaville (relais de MFILOU et TALANGAI) s'est élevé à 80 000 €.

Malgré l'insuffisance de ressources humaines spécialisées dans les infrastructures culturelles, la difficulté de financement public, l'absence de financements privés à ce stade, la faible habitude de concertation pouvoirs publics et de société civile, et l'ignorance des droits culturels et des principes de gouvernance, les collectivités locales ont été mobilisées, les opérateurs culturels informés, et pour certain-e-s d'entre eux et elles, collaborent à la réalisation du projet. Une équipe d'opérationnalisation comprenant des acteurs culturels et des agents municipaux a également été mise en place.

La 1ère phase du Nouveau Cercle est sur le point d'être achevée, et le projet est connu au plan international.

3. Impacts

3.1. Impacts directs

Ce projet a eu les impacts suivants

- » Nouvel équipement culturel sur le point d'être achevé à Poto-Poto ;
- » Construction en cours de relais à MFILOU et TALANGAI et inclusion des populations de la périphérie.
- » Transformation de la zone de la Mairie ;

- » Engagement des communautés religieuses et des habitant-e-s, et contribution à la paix sociale.
- » Contribution à l'émergence d'un petit cluster culturel grâce à la proximité avec d'autres infrastructures culturelles telles que l'école de peinture ou la salle Canal Olympia de Poto-Poto.
- » Implication des écoles dans la sensibilisation des enfants à leur patrimoine culturel.
- » Constitution et formation (en cours) d'une équipe d'opérateurs et d'opératrices indépendant-e-s et d'agents municipaux.
- » Project de construction d'espaces culturels dans les arrondissements par étapes ;
- » Promotion des partenariats public-privés comme moyen de financement.



LE PROJET COMPREND LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE ET DE SON CERCLE CULTUREL, LA CRÉATION D'UNE PÉPINIÈRE CULTURELLE, LA CONSTRUCTION DE RELAIS À MFILOU ET TALANGAI, ET SON EXTENSION À D'AUTRES ARRONDISSEMENTS.

3.2. Évaluation

Un groupe de travail copiloté par les conseiller-e-s du Maire en charge de l'urbanisme et des affaires socioculturelles se réunit régulièrement avec la Direction du Développement de la Culture et du Tourisme pour le suivi du projet afin de décider des réorientations. Un groupe de suivi de travaux composé de professionnel-le-s de la culture et d'un architecte établit des rapports d'étapes. Des comptes rendus et des concertations ponctuelles liées à l'évaluation de l'initiative sont réalisés avec l'AIMF, principal cofinancier. Parallèlement, des rencontres avec les opérateurs et opératrices culturel-le-s sont organisées pour concertation ou pour information.

Les indicateurs utilisés :

- » Nombre d'actions réalisées ;
- » État d'avancement des actions, notamment de construction ou de formation ;
- » Types de partenaires associés : Ministères de la Culture et de l'Enseignement technique et professionnel ; associations culturelles, organisations internationales (OIF, UNESCO et PNUD Congo).

3.3. Facteurs clefs

Les facteurs clefs réside dans la volonté politique constante de la Mairie depuis 2012, dans l'adhésion des opérateurs et opératrices culturel-le-s, et dans la cohérence avec les politiques publiques nationales en matière de Culture et d'Enseignement technique et professionnel.

3.4. Continuité

Le document de Stratégie et son plan d'action garantissent la continuité de l'action sur plusieurs années : plus de dix ans depuis 2012. D'autres indicateurs résident dans le fait que sa mise en œuvre se fait par étapes, et finalement, dans le projet de création d'un fond public-privé pour le soutien au secteur culturel et touristique est envisagé.



CE PROJET EST LE FRUIT D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE CONSTANTE, DE L'ADHÉSION DES OPERATEURS ET OPÉRATRICES CULTUREL-LE-S, ET DE LA COHÉRENCE AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES EN MATIÈRE DE CULTURE ET D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL.

4. Plus d'information

Brazzaville a été reconnue comme mention spéciale de la sixième édition du Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 (novembre 2023 - mars 2024). En juin 2024, le jury a publié son rapport final et a demandé à la Commission culture de CGLU de promouvoir ce projet comme bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Cette fiche a été rédigée par Hugues Gervais Ondaye, Conseiller Socioculturel du Maire la ville de Brazzaville, République du Congo.

Contact : [ondaye20 \(at\) gmail.com](mailto:ondaye20(at)gmail.com)